

## CAHIER N° 35

**L'approvisionnement des chaufferies en combustibles bois****Sommaire**

- Edito, par Serge Defaye ..... 11
- Quelles sont les ressources en biomasse ligneuse disponibles pour les usages énergétiques ? ..... 12
- L'indispensable qualité de l'approvisionnement en combustibles bois ..... 15
- "Chaleur bois qualité +", certification de service pour la fourniture de combustibles bois ..... 18
- Fiches ..... 20
  - Auvergne-Loire Bio Combustibles
  - Bois Energie Grand Est
  - Biocombustibles SA
  - Bois et Connexes de Franche-Comté

Les "Cahiers du bois-énergie", édités sous la responsabilité de Biomasse Normandie, sont publiés avec le soutien de l'Ademe (Direction des énergies renouvelables, des réseaux et des marchés énergétiques). Ce cahier a été préparé par Stéphane Cousin et Mathieu Fleury (Biomasse Normandie) et Serge Defaye (Débat). Nous remercions Jean-Christophe Pouët, Caroline Rantien, Dominique Plumail, Sylvain Villar et les quatre structures d'approvisionnement en combustibles bois pour leur contribution. Mise en page par la rédaction du Bois International.

Les parutions des 34 cahiers précédents sont rappelées en page 19

**Édito****Un pari à gagner : l'approvisionnement des chaufferies bois**

En France, le chauffage collectif et industriel au bois (hors industrie du bois) est demeuré pendant très longtemps une activité marginale. Les chaufferies, peu nombreuses, étaient approvisionnées par un fournisseur de proximité : la (ou les) scierie la plus proche le plus souvent, cette dernière et l'exploitant de chauffage trouvant peu ou prou leurs marques, au travers d'ajustements au cas par cas.

Les perspectives actuelles (liées à un contexte énergétique radicalement nouveau), obligent les entreprises qui assurent la collecte, la transformation et la distribution de combustible bois à repenser leur stratégie et le contenu de leurs prestations et à entrer, ce faisant, dans ce qu'il est convenu d'appeler "une démarche qualité".

L'approvisionnement d'une chaufferie bois n'a rien à voir avec celle d'une papeterie ou d'une usine de panneaux de particules. Dans l'industrie, les relations entre vendeurs et acheteurs sont calées (bien ou mal ?) depuis longtemps : le transformateur impose à son fournisseur un cahier des charges auquel celui-ci peut difficilement se soustraire, vu le poids du client, ce dernier disposant de toute façon d'un outil qui lui permet de conditionner sur site les matières premières entrantes (ce qui ne l'empêche pas de refuser, au besoin, certains lots non conformes).

Rien de tel pour les chaufferies, sauf dans le cas particulier des très grosses unités (cogénération par exemple). Le combustible doit être "prêt à l'emploi" et correspondre aux contraintes de la technologie et aux souhaits du conducteur de l'installation. Au-delà de la livraison du combustible, le fournisseur doit également assurer un service comportant des prestations annexes, comme l'organisation des livraisons selon un échéancier précis, l'enlèvement des cendres...

Les forestiers et les entreprises du bois sont dorénavant dans l'obligation de se regrouper pour répondre aux prescriptions exigées par les maîtres d'ouvrage publics et les exploitants de chauffage. Cette organisation se met en place dans plusieurs régions, comme en témoignent les exemples présentés ci-après. Pour les professionnels de la forêt et du bois, la démarche n'est pas évidente ni facile. Ils doivent apprendre un nouveau métier pour répondre à un marché encore émergent et aux demandes des professionnels du chauffage qui eux-mêmes approfondissent le sujet (et font donc évoluer leurs exigences), au fur et à mesure que les nouvelles installations se mettent en place.

Cette structuration de la filière bois-énergie est toutefois indispensable si l'on veut faire face à un marché en forte expansion qui exige un professionnalisme équivalent à celui de certains de nos voisins européens, en rupture avec des pratiques trop peu rigoureuses, acceptables dans un contexte artisanal, mais insuffisantes et risquées dans le cadre du développement industriel à grande échelle qui se profile. Comme le dit le proverbe, et celui-ci s'applique aussi aux chaufferies bois, "le diable se niche souvent dans les détails".

**Serge Defaye**  
Débat

Conseiller technique de Biomasse Normandie